

OBJET :
REF :
DIFFUSION :

Généralités ANNEXE N° A
au PVN 702 30-04/98
BRUXELLES

B3

SANS RESTRICTION - ~~AVEC RESTRICTION~~

DIFFUSION RESTREINTE

I	E	T	A
---	---	---	---

001239

1. Déplacement artillerie AA

Le 22 déc 93 vers 1700hr GMT, deux Ca MERCEDES contenant chacun bitubes AA se dirigeaient vers le camp de gendarmerie de KACYIRU. Déplacement de pièces AA vers le camp de la G. Prés. à KIMIHURURA déjà signalé (voir BI n° 77912 du 23 déc 93, même source).

2. Le mercredi 151293, secteur de Kimihurura, bande évaluée a 60/70 personnes dirigée déclare faire la chasse à un voleur et tue une femme suspectée d'avoir empoisonné un de ses amis! Après ce meutre, la bande se disperse dans la commune. L'action aura duré environ 4 heures. Aucune personne de la bande ne porte la tenue des interahamwe.

Le jeudi 161293, même secteur, une bande apperçue au bureau du secteur déclare faire la chasse à des voleurs et inquiète plusieurs familles, la chasse serait faite à des femmes libres empoisonneuses.

Cette bande forte d'environ 50 personnes, munies de machettes et batons, obéit à des consignes données par un interahamwe connu du secteur. Ici également, personne ne porte une tenue et la bande se disperse dans le secteur apres une action d'environ 3 à 4 heures.

Interrogé personnels tutsi de plusieurs maisons européennes de Kimihurura, il ressort qu'un membre important du parti politique "CDR", aurait payé un groupe de femmes pour empoisonner 14 ou 15 jeunes gens tutsi de la commune.

4 jeunes qui seraient décédés! Des femmes auraient été arrêtées mais pas le commanditaire?

3. Le 221293 de sources religieuses:

- Au BUGESERA: tracts anti tutsi sont distribués.
- A KAGARAMA situé près de KICUKIRO/KIGALI, activités d'interahamwe contre des tutsi "GOUTEMA" ce qui signifie "COUPER"!

DIFFUSION RESTREINTE

VALEUR DE LA SOURCE	DATE INFO	VALEUR INFO
B	23 déc 93	
COMMENTAIRE:		NOM + DATE:
SUGGESTION EVENTUELLE:		NOM + DATE:
REPONSE R:		NOM + DATE:

- A NYAMIRAMBO: idem qu'à KAGARAMA. Un professeur zairois de l'école technique est averti de ne pas sortir de chez lui car ce qui se passera ne sera pas regardé pas!"

4. Ce 23/12/93 au matin, il est signalé l'arrestation de François NSENGYUMVA ou NSENGYIUMVA, tutsi qui après son arrestation de 1990 a fondé avec d'autres, "L'Association des anciens détenus". Intéressé occupait la fonction de chef du département "vente" à la société "LA RWANDAISE" représentant des marques TOYOTA, MERCEDES.
5. Ce matin véhicules de la croix-rouges partis pour RUHENGARI, ont été priés de faire demi-tour (lex barrage à BASE par MP, second barrage casques bleus.
6. Militaires français:
Officiellement, la FRANCE garderait au RWANDA environ 20 coopérants. Or il est de plus en plus question que plusieurs autres militaires Fr. stationneraient en civil.
A Kimihurura, une base radio probablement du 13 RDP, a bien démonté des antennes mais la maison est toujours occupée par un petit groupe en tenue qui voyage à bord de deux véhicules banalisés.
7. Le 23 vers 20h00, petits groupes d'interahamwe portant la casquette aux couleurs du mrd, (chaussures militaires, machettes, batons, barres de fer, aperçus à Kimihurura.
8. Le 23 vers p.m.
déclaration jeune étudiant en droit, (tutsi), entraîneur de tennis et membre du pt:
a) écoute réseau téléphonique est assurée au niveau de rwanda par deux mil. fr., un vieux cot et un adc. un cpm rwandais prénom pascal fait également partie de cette équipe. Les ambassades seraient les plus visées. Les rwandais, seraient incapable de gérer ce type de réseau.
b) actions psychologique française contre la minuar est réel et tous azimuts, des prostituées seraient également chargées de discréditer la présence belge.
9. installation du bn fpr.
choix emplacement d'installation du bn fpr s'est porté sur le cnd (parlement) belle construction récente située à mi-chemin entre le centre ville et l'aerodrome international. Le choix de cet emplacement dominant inquiète plus d'une personne et est jugé stratégique.
d'autre part le cnd (parlement) ne devrait pas devenir une zone militaire même du fpr, réactions dans ce sens perçues dans la population qui se demande si le président nabyarimana de même que les élus de la nation pourront à l'avenir, se réunir en toute quiétude?
ce choix inquietant n'aurait-il pas été fait pour provoquer le mécontentement et constituer un nouvel obstacle à la mise en place du bn fpr?

Annexes :

- n° 1 : Communiqué n° 005 du journal LE FLAMBEAU, daté du 17 déc 93
n° 2 : Doc du 10 déc 93 intitulé "Les gens de l'Akazu à l'agonie".